

**Règlement du jeu « JOURNEE SHOPPING » et Jeu sans obligation d’achat**

**Article 1 : Conditions de participation**

Ce jeu est réalisé exclusivement sur les pages officielles Facebook et Instagram d’iConcept ainsi que du compte Facebook et Instagram Blondie Lili. Il est ouvert à toute personne physique. La société se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l’identité. Les personnes n’ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu. La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l’annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratification(s). En cas de problème quelconque, Facebook ne pourra nullement être tenu pour responsable, la plateforme ne gérant ni parrainant l’opération en question.

**Article 2 : Modalité de participation**

Pour participer au jeu, le participant devra suivre le compte Facebook ou Instagram iConcept ainsi que la page Facebook ou le compte Instagram @Blondie\_lili, identifier deux amis en commentaires et indiquer une couleur sur la publication du lundi 20 janvier 2020 à 9h afin de pouvoir être tiré au sort ! Il peut également doubler ses chances en repostant la publication en story sur Instagram la publication mais ce n’est nullement obligatoire.

Le jeu se déroule du lundi 20 janvier 2020 9h au dimanche 26 janvier à 20h sans interruption sur les pages officielle Facebook et Instagram iConcept ainsi que les comptes Facebook et Instagram @Blondie\_lili

**Article 3 : Sélection des gagnants**

Le tirage au sort est aléatoire. L’ensemble des participants seront répertoriés dans un fichier unique et l’un d’entre eux sera tirés au sort. Le gagnant sera désigné dans une publication distincte qui sera publiée sur la page Facebook officielle iConcept le lundi 27 janvier à 18h. Les gagnants devront contacter en message privé, sur Facebook, iConcept pour s’identifier comme gagnant. Le lot sera à retirer dans un des magasins iConcept (liste des magasins participants article 5.). Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, la loyauté et la sincérité de leur participation. A ce titre, l’Organisateur demandera lors de l’échange en message privé toutes les coordonnées civiles du gagnant. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant. Lors du retrait du lot en magasin, le gagnant devra présenter sa pièce d’identité pour justifier de son identité.

**Article 4 : Dotations**

La nature et la valeur de la dotation sont : un iPhone 11 64Go d’une valeur de 809€ de la couleur du choix du gagnant. Si cette couleur n’est pas en stock dans un des magasins iConcept, une commande sera effectuée dans ce sens

Un repas pour deux personnes au restaurant Terre et Mer à Labège comprenant entrée plat et dessert intégralement pris en charge par iConcept

Deux places de cinéma compatibles 4DX ou IMAX valable au cinéma Gaumont Labège

**Article 5** : Liste des magasins participants http://www.iconcept.fr/magasins